

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 19 (1973)

**Heft:** 1

**Rubrik:** Activités des sociétés Suisses de France

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

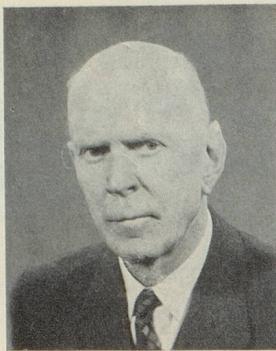
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Activités des Sociétés suisses de France



C. Niedermann

## Paris

### Cinquante ans au service de l'Union sportive suisse Souvenirs d'un grand président 1920 à 1972

Oui, bien sûr, après ses deux opérations c'est Evolène qu'il lui fallait. Dans ce havre de paix, après son séjour à l'hôpital Broussais, il commençait à reprendre courage. Et c'est face à la Dent Blanche, par une journée magnifique, qu'il m'a confié les meilleurs souvenirs de sa longue vie et surtout sur son activité comme dirigeant de notre Union Sportive Suisse.

Revenant du Mexique en 1920, notre Carlos Niedermann a trouvé sa situation à la tête d'une banque américaine. Grand sportif, il s'est fait remarquer par le président de l'U.S. Suisse, notre regretté M. Hermann Stamm, qui lui confia le poste de propagande.

Très vite, en peu de temps, notre société pouvait aligner quinze équipes de football, elle comptait 300 membres actifs et 1 000 passifs. Nos équipes ont rivalisé avec les meilleurs clubs de Paris et de province. Pour Paris : le Red Star et le C.A.P. Et c'est ainsi que notre équipe première arriva en quart de finale 1922 du championnat de France contre Sète. Et l'U.S. Suisse a comme mérite d'avoir contribué à la

création de la Ligue Parisienne de Football.

Nos meilleurs éléments, à cette époque, portaient les noms comme : Willy, Niggli, Monnier, Paul Maquat, Grunig, Hafner, Wagner, Georges Zehr, Nusslé, Von Au, Klaiber, Leplattenier et Georges Zehr comme capitaine. Epoque inoubliable.

Une invitation à l'assemblée générale chez Ducastaing, et le président H. Stamm lui confie le poste de vice-président.

Un groupe de patriotes, d'hommes courageux et dévoués à notre U.S.S. se réunissent sous la présidence de M. H. Stamm : le banquier Courvoisier-Berthoud, MM. Jorin et Junod lancent le projet merveilleux : l'érection du stade suisse de Saint-Mandé. Il fallait faire de la propagande à Paris et en Suisse. Ce rêve ne devait pas se réaliser, il y avait trop d'obstacles et d'inconnus. Mais nos footballeurs étaient présents partout, estimés par tous.

La guerre de 1939-45 termine malheureusement l'activité de notre inoubliable président H. Stamm qui s'est fixé à Thoune, et notre Carlos Niedermann, sans se faire prier, prend sa suite comme président.

C'est bien grâce à son courage, grâce à son énergie et son dévouement sans bornes que notre société a pu se maintenir d'abord, se développer par la suite, en créant des équipes de handball et de tennis.

Energique, bon et généreux, le premier sur les terrains avec notre regretté Max Klaiber, tous les mardis le premier aux réunions du Comité, il a voulu et réussi à donner l'exemple à tous ceux qui l'entouraient. Exigeant pour lui-même, infatigable, prenant toujours des initiatives pour faire vivre nos équipes et montrer nos couleurs, il organisait des rencontres, stimulait les capitaines et leurs joueurs, ne mâchant pas les mots quand l'occasion l'exigeait. Notre Carlos Niedermann reste et restera irremplaçable. Il peut être fier de son œuvre, de son U.S. Suisse qu'il aime tant, et qu'il ne veut oublier, puisqu'il vient nous donner ses conseils, comme président honoraire, le mardi soir.

Au nom de tous, mon cher Carlos, un grand et affectueux merci pour tout ce que tu nous a donné.

K.

### Nous avons besoin de votre aide

La Maison Suisse de Retraite sollicite votre concours et celui de vos amis.

Elle doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral de tous les Suisses.

Retournez-vous signé le bulletin d'adhésion de membre ci-dessous. Aidez-nous à recruter d'autres membres. Nous vous en remercions d'avance.

Le soussigné autorise la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F par couple).

Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).

(Biffer la catégorie qui ne vous convient pas.)

Le ..... 19.....

Nom et prénoms .....

Adresse .....

Lieu d'origine (Canton) .....

Signature :

14, rue Minard, 92130 - Issy-les-Moulineaux. C.C.P. Paris 7.164-42. Téléphone 642.21.41.

## Fête annuelle de Pro-Ticino

La « Pro-Ticino » a le grand plaisir de vous faire savoir que sa fête annuelle, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France, a été fixée au dimanche 21 janvier 1973.

Cette rencontre patriotique débutera par un banquet, à 13 heures, au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue l'Echiquier, Paris (9<sup>e</sup>).

Retenez tous cette date et venez nombreux avec vos parents et amis. Vous trouverez une ambiance tessinoise très agréable et vous passerez une belle journée.

Nous comptons sur votre présence.

Une invitation avec tous les détails de la fête vous sera adressée en temps utile.

Savez-vous chers amis Tessinois, que tous les membres de notre société reçoivent chaque mois un petit journal « Ticino » avec toutes les nouvelles de notre canton ? Ce périodique sert, en outre, de lien entre tous les Tessinois répandus dans le monde.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Carlo Baumann, président de « Pro-Ticino », 77, r. de la Convention, Paris 75015, tél. : 578-21-39.

### Société des peintres sculpteurs et architectes

Vous soutiendrez les efforts de nos artistes en vous faisant recevoir membre associé de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses, de la Section de Paris (152, boulevard du Montparnasse - Paris XIV) et vous recevrez, chaque année, une gravure originale tirée à votre intention.

Cotisation F 25.— par an. C.C.P. Paris - 22 13965 ou par ch. bancaire à l'adresse précitée.

Nom .....

Adresse .....

Mode de paiement .....

# Nominations Distinctions

### Nomination

Nous apprenons à l'instant que le Département politique fédéral, Berne, a désigné M. Marcel Guélat, consul à Paris, pour assumer la direction du consulat général de Suisse à Rio de Janeiro.

Nous reviendrons sur cette nomination dans un prochain numéro. M. Guélat quittera Paris début février.

\*\*

### Mme Cécile Schaad reçoit la croix de chevalier dans l'ordre national du Mérite

Au cours d'une brillante réception donnée récemment dans le cadre charmant de la maison de retraite d'Ivry-la-Bataille, Mme Cécile Schaad, présidente de l'association locale de la vieillesse, et épouse du président du Cercle suisse romand, a reçu des mains de M. de Broglie, député, la médaille du Mérite national. Au nombre des quelque 150 convives présents, la presque totalité du personnel des établissements Bronze Acior était venue témoigner sa sympathie à Mme Schaad, de même du reste que le consul de Suisse, M. Guélat et son épouse.

Retraçant succinctement la carrière de la présidente de l'Association des Vieux Travailleurs d'Ivry, M. de Broglie mit en exergue de nombreuses qualités

morales : simplicité, modestie, dévouement. « Second pilier de cette affaire aujourd'hui florissante qu'est la firme « Bronze Acior », vous vous êtes consacrée à la cause sociale et vous avez donné aux vieux travailleurs de la commune un peu de ce supplément d'âme que vous avez toujours eu », dit en substance le député. Puis de se pencher plus concrètement sur les réalisations à la source desquelles on retrouve Mme Schaad. Une cantine d'enfants, une colonie de vacances, la maison de retraite.

Concluant avec humour avant de remettre sa distinction à la récipiendaire, M. de Broglie assura : « Si une partie de votre personnalité est de bronze, votre cœur est en or. »

Exprimant alors son émotion, Mme Schaad remercia vivement toutes les personnes présentes.

\*\*

M. René Charbonnier a été promu au grade d'Officier du Mérite Social.

\*\*

### Convois d'enfants à destination de la Suisse

Peuvent y participer tous les enfants de 7 à 15 ans, de père suisse ou ayant la nationalité suisse par leur mère.

Les inscriptions sont reçues du 1<sup>er</sup> au 20 mars 1973 (sauf lundi) à la Société Helvétique de Bienfaisance, 21, avenue Jean-Jaurès, à Issy-les-Moulineaux (tél. 736-01-65) et laquelle vous donnera également tous les renseignements que vous aimeriez avoir.

## APPEL

La Société Helvétique de Bienfaisance de Paris ne compte que 1 175 membres.

Pour une colonie de 25 000 personnes, c'est peu. La S.H.B. doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral d'une fraction importante de nos compatriotes.

Aidez-nous à recruter de nouveaux membres.

Faites signer la formule ci-dessous par l'un de vos amis, de vos parents, de vos collègues. Et veuillez nous la faire parvenir.

Nous vous en remercions d'avance. *L'oubliez pas la date fatidique du 31 décembre 1973 si vous désirez adhérer à l'assurance facultative des Suisses de l'étranger, si vous êtes nés après le 30 novembre 1908 (hommes) ou le 30 novembre 1911 (femmes). N'oubliez pas qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Pensez à assurer vos vieux jours, ceux de votre 3<sup>e</sup> âge.*

Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F pour un couple); Membres honoraires à cotisation annuelle de 30 F au minimum (50 F pour un couple);

Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).

(Biffer les catégories qui ne vous conviennent pas.)

Le ..... 19 .....

Nom et Urénom ..... .

Adresse ..... .

Lieu d'origine (canton) ..... .

Présenté par ..... .

Signature : .

C.C.P. Paris 768-95

Fiche individuelle

Article 3 des statuts. — Sont admis comme membres actifs, les ressortissants suisses; comme membres honoraires à cotisation annuelle ou unique, toutes les personnes physiques ou morales s'intéressant à la Société Helvétique de Bienfaisance.

## AVS - AI

**N'oubliez pas la date fatidique du 31 décembre 1973 si vous désirez adhérer à l'assurance facultative des Suisses de l'étranger, si vous êtes nés après le 30 novembre 1908 (hommes) ou le 30 novembre 1911 (femmes). N'oubliez pas qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Pensez à assurer vos vieux jours, ceux de votre 3<sup>e</sup> âge.**

## Une exposition lausannoise sera présentée en France

L'exposition « Le livre d'images pour enfants à travers le monde », qui a fermé ses portes au musée des Arts décoratifs de la ville de Lausanne, a connu un succès sans précédent. Elle a reçu 13 528 visiteurs en un mois.

Des demandes sont parvenues à la direction du musée, ainsi qu'au Centre dramatique de Lausanne, qui présentait un spectacle annexe. C'est ainsi que la ville de Cassis (France) accueillera cette exposition au printemps prochain, alors que le musée des Arts décoratifs de Paris abritera l'exposition et le spectacle d'octobre 1973 à janvier 1974. (A.T.S.)



L'HOPITAL SUISSE DE PARIS  
au service de notre colonie  
Tél. : 644-40-00

MEDECINE GENERALE  
(admission dès l'âge de 15 ans)  
et GERIATRIE  
CONSULTATIONS  
tous les jours sur RDV  
DISPENSAIRE  
lundi, Jeudi, après-midi sur RDV

A votre disposition également :

RADIOLOGIE  
LABORATOIRES D'ANALYSES  
MEDICALES  
KINESITHERAPIE

Tous les jours sur RDV

CONVENTIONNE  
AVEC LA SECURITE SOCIALE  
ET AGREÉ PAR LES MUTUELLES  
(prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé)

CONVENTION EGALEMENT  
AVEC L'HOSPITALISATION  
A DOMICILE

•

Pour  
de plus amples renseignements  
prière de s'adresser  
au secrétariat médical de l'hôpital

10, rue Minard  
9<sup>e</sup> - ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 644-40-00

## Un retraité qui ne chôme pas

Après sa tournée de conférences en France sur l'édition Suisse, pour le compte de « Pro Helvetia », notre consul général en retraite Berthod, que nous avons rencontré récemment, prépare à Vevey de nouvelles visites. Il sera prochainement à Cannes avec un voyage en Suisse centrale, à Monte-Carlo et Menton avec une série de diapositives d'œuvres figuratives de compatriotes qu'il présente sous le titre « Ame et peinture suisses ». Il redonnera à Lyon, dans quelques mois, « Rencontres en Suisse » et figure déjà sur les programmes des services culturels de Toulouse et de Bordeaux, et l'Académie Stanislas, de Nancy, lui a demandé de faire revivre le passage de compatriotes et de notre consulat en cette ville.

Confiez-nous votre publicité.  
Demandez les tarifs au « Messager Suisse ».

## ABONNÉS

Avez-vous réglé votre abonnement pour 1973 ?

Si tel n'est pas le cas, vous risquez de ne plus recevoir LE MESSAGER SUISSE, organe de la Communauté suisse de langue française dont les nouvelles et informations officielles vous intéressent tous.

**Prix de l'abonnement :** 20 F (par C.C.P. 12-273-27 - 10, rue des Messageries - ou par chèque bancaire au nom du MESSAGER SUISSE, 17 bis, quai Voltaire. Abonnement de soutien à partir de 25 F.

**Changement d'adresse :** prière de toujours indiquer vos deux adresses : ancienne et nouvelle. N'oubliez pas votre code postal. Vous nous ferez gagner un temps précieux.